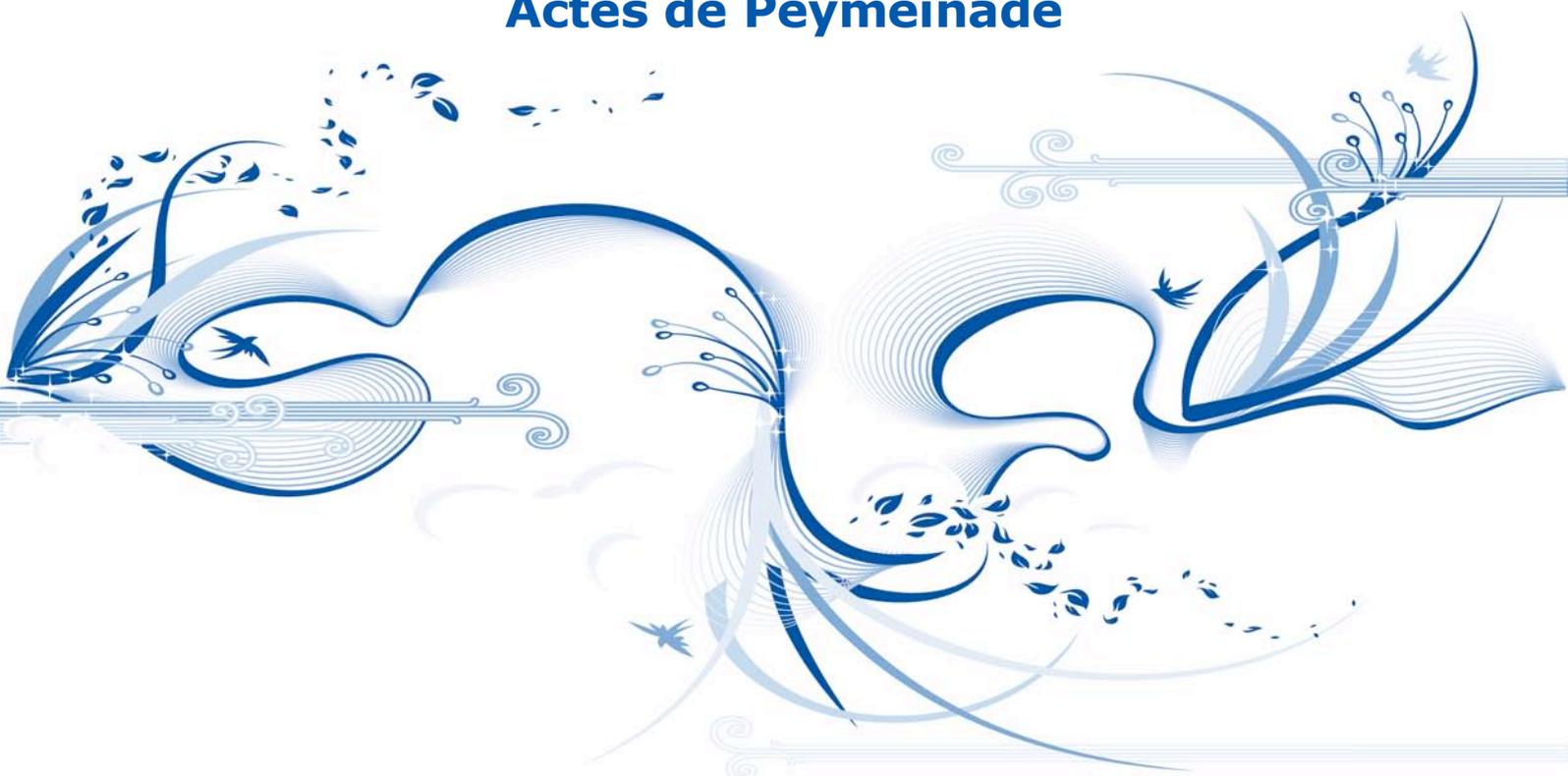


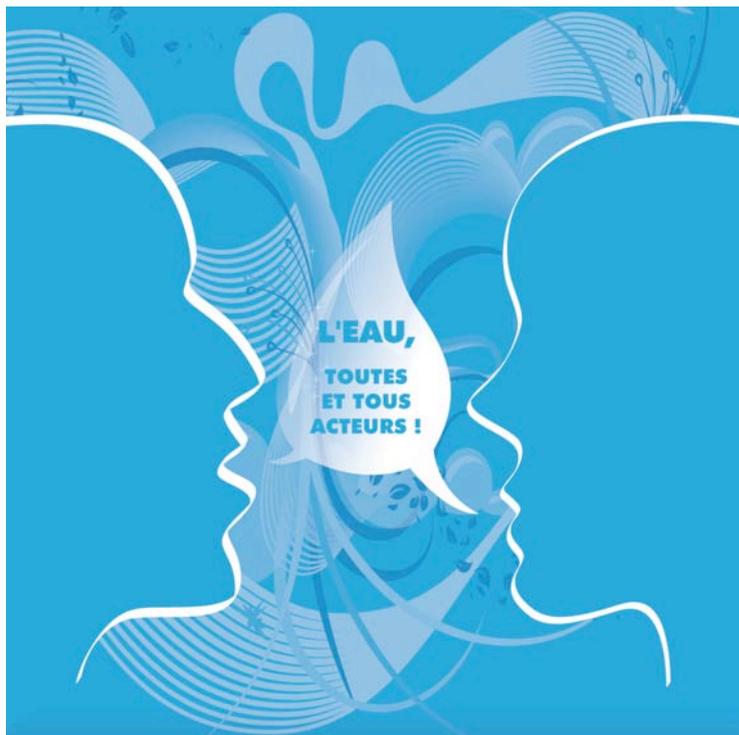


eau durable

Concertation intercommunale sur la
gestion durable de l'eau
dans le bassin de la Siagne
avec le Théâtre Législatif

Actes de Peymeinade





Eau durable est une **concertation innovante ayant pour objectif l'aide à la gouvernance locale de la gestion durable de l'eau.**

L'outil de cette concertation est le **Théâtre Législatif**, il permet une intelligence collective avec des citoyens, des experts et des élus.

Le processus Eau Durable fait émerger un diagnostic partagé et un consensus local pour la **préservation de l'eau et des milieux aquatiques.**

L'expérimentation de 2009 dans le bassin de la Siagne c'est fait dans les 5 communes du Pôle Azur Provence : Grasse, Mouans-Sartoux, Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas, ainsi qu'à Cannes, Escragnolles, Mandelieu et Peymeinade.

Ce processus entre 2007 et 2010 fut initié par l'association éCohérence grâce à un appel à projet du Conseil de Développement du Pôle Azur Provence ; au concours de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Ville de Peymeinade, de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, du SICASIL, de la Lyonnaise des Eaux, de Bionova-Couleur Nature, de Vertical Green ; aux représentations des Echomédiens ; à la participation de nombreux partenaires et citoyens...

La séance de Peymeinade a eu lieu le 17 mai 2009 dans le cadre de la Fête de la nature, salle des fêtes, avec 27 participants.



Expertise Citoyenne



☉ Gaspillage de l'eau

- Une douche de 5 minutes suffit, plus longue c'est gâcher de l'eau, c'est comme laisser couler l'eau du robinet lorsque l'on se brosse les dents, cela coûte cher et il faut apprendre à partager.

☉ Lingettes, médicaments, produits d'entretien et de bricolage

- Il est plus écologique d'utiliser plus d'eau pour nettoyer que d'utiliser des produits nocifs ou des lingettes qui, de surcroît, coûtent cher.
- La fabrication des lingettes nécessite beaucoup d'eau et elles sont imprégnées de produits chimiques dont on ne connaît pas la dangerosité. Il y a des chiens qui sont mort car leur gamelle fut nettoyée avec des lingettes, des bébés furent également intoxiqués.
- Il faut beaucoup d'eau pour se laver les mains imprégnées des produits des lingettes.
- Comme on ne peut pas les jeter dans les toilettes, les lingettes augmentent la quantité de déchets ménagers.
- Les produits d'entretien avec l'écolabel européen polluent moins, à condition de ne pas en utiliser 3 fois plus ! L'écolabel certifie que c'est un écoproduit, c'est à dire que les matières premières sont d'origine naturelle voire végétale, que le cycle de vie a moins d'impact sur l'environnement, que le bilan carbone est meilleur... Cela dépend toutefois des produits, pour les produits d'entretien, par exemple, cela signifie qu'ils ont moins d'impact sur les milieux aquatiques.
- Lorsque l'on met des produits dans les caniveaux, on ne sait pas où ils vont, ils peuvent ainsi aller dans la nature.
- La ville de la Rochelle a pour projet de récupérer les huiles de vidange et de friture pour faire rouler des véhicules municipaux.



Jardinage, golfs, piscines et bâtiments

- Il faut arroser le soir et non en plein midi.
- Une pelouse verte dans la région est une hérésie. Comme nous ne sommes pas en Angleterre, il faut l'arroser en permanence pour qu'elle ne jaunisse pas. On peut très bien utiliser des plantes locales comme les cystes, la lavande...
- Une pelouse ne se mange pas, tant qu'à arroser autant faire un jardin potager.
- Si on a un gazon, il faut se faire à l'idée qu'il est vert au printemps et jaune en été. Il y a aussi la possibilité d'avoir une pelouse naturelle avec les herbes locales qui supportent mieux la sécheresse.
- Les dites mauvaises herbes peuvent être mangées ou être utilisées pour leurs vertus thérapeutiques.
- Un forage pompe l'eau de la nappe phréatique et donc de la rivière. Tout le monde a le droit de profiter de la rivière, pas seulement un particulier.
- Au lieu de faire un forage, pour arroser on peut récupérer l'eau de pluie.
- Avec les insecticides, il n'y aura bientôt plus d'abeilles, de papillons, de coccinelles, de libellules...
- Il vaut mieux aller à la mer ou à la rivière plutôt que d'installer une piscine.
- Les maisons écoconstruites posent moins de soucis de pollution puisqu'elles sont en bois, en paille, en pierre... Mais le souci est l'obtention d'un permis de construire. Il y a encore beaucoup de réticences de la part des institutions pour ce type de construction. C'est contradictoire de nous parler de développement durable et de freiner la construction de ces maisons qui sont économiques à la construction, moins coûteuses en énergie, écologiques...
- Le chauffage solaire est efficace même dans les régions froides, pourquoi y en a-t-il si peu ici ?

Aménagement des zones naturelles et golfs

- C'est parce que nous avons déboisé, urbanisé que nous avons de la pollution de l'air et des inondations. Il faut préserver les zones naturelles et éviter de mettre du bitume. En tout cas il est important de préserver la beauté...
- Le projet de « contournante » date d'il y a 30 ans, donc depuis il y a eu des constructions partout ce qui complique sa construction actuelle.

Réponses des élus



- **Françoise Brousteau, Maire de Peymeinade**
- **Marc Bazalgette, Adjoint à l'environnement**
- **François Deletang, Adjoint à la culture**
- **Catherine Le Rolle, Chargée de la culture**

🌀 **Lingettes, médicaments, produits d'entretien et de bricolage**

- **Marc Bazalgette** : Dans les lingettes il y a ce que l'on appelle des Composés Organiques Volatiles (COV) qui sont mauvais pour la santé. Il vaut mieux ne pas les utiliser. Ensuite l'huile de vidange, il faut l'amener à la déchetterie qui est gratuite et ouverte 6 jours sur 7. Les conteneurs d'huiles de vidange et de friture sont séparés, ils doivent donc être réutilisés.
- **Françoise Brousteau**: Le SIVADES a sensibilisé le personnel médical et les pharmaciens car maintenant il prend en charge la collecte des seringues qui posaient des problèmes dans les chaînes de tri. En tant que particulier, il suffit de donner ses médicaments et ses seringues à la pharmacie, à son médecin ou à son infirmière.
- **Catherine Le Rolle** : Il y a des produits simples et efficaces comme le savon de Marseille, le vinaigre, le sel, le savon noir...
- **Françoise Brousteau** : En Bretagne il y a une station essence qui distribue l'huile de friture filtrée, c'est une bonne initiative même si cela ne sent pas très bon

🌀 **Jardinage, golfs, piscines et bâtiments**

- **Françoise Brousteau** : J'ai remplacé ma pelouse par du gravier, comme cela il n'y a plus besoin d'arroser. Nous pouvons aussi repenser totalement les espaces verts. Par exemple le futur bâtiment de la nouvelle communauté de commune aura un toit végétalisé. Cela est bon pour la biodiversité et est un excellent isolant pour faire des économies d'énergie.
- **Catherine Le Rolle** : Personnellement, nous avons fait installer des panneaux photovoltaïques. C'est le moment d'investir car nous avons eu des aides conséquentes, notamment du Conseil Général. Entre l'électricité que nous produisons et que nous revendons à EDF et celle que nous achetons les coûts s'équilibrent. De plus l'installation est simple et fonctionne bien. Même si il faut attendre 10 ans pour un retour sur investissement, de toute façon nous sommes gagnants. Même si les aides se réduisent, je vous encourage vivement à le faire.

- 
- **Françoise Brousteau** : Les freins actuels pour construire des bâtiments écologiques viennent de notre ancien Plan d'Occupation du Sol (POS) qui date de 1983. Dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), nous allons changer cela. D'ailleurs nous vous invitons à participer à la concertation de la définition de notre PLU.
 - **Marc Bazalgette** : la première chose à faire est d'isoler les bâtiments existants pour faire des économies d'énergies. Ce sera une priorité de notre nouvelle communauté de communes.
 - **Françoise Brousteau** : L'isolation permet d'avoir chaud l'hiver mais aussi d'être au frais l'été. Il est possible actuellement de construire des maisons dites passives, qui ne consomment pas ou peu d'énergie, même dans les pays froids comme la Suisse. Il faut donc se diriger vers ce type de construction.
 - **François Deletang** : Le nouveau bâtiment de la communauté de commune qui va héberger l'ex- SICCEA et l'ex-SIVOM va être équipé de panneaux photovoltaïque pour son éclairage.
 - **Catherine Le Rolle** : Notre collègue est en démarche de développement durable avec le programme éco-école. Le Conseil Général va financer l'installation un système d'eau chaude solaire. C'est aussi une démarche globale d'écoresponsabilité, donc avec l'intendant nous faisons aussi des efforts sur les produits d'entretien.
 - **Françoise Brousteau** : Pour améliorer l'écoresponsabilité de nos institutions nous allons faire un effort sur la formation du personnel

Aménagement des zones naturelles

- **Catherine Le Rolle** : Il faut trouver un équilibre entre les espaces naturels et les aménagements. C'est aussi une question de choix d'habitat. Un immeuble de type HLM permet de loger beaucoup de personnes et d'avoir une grande surface d'espace vert alors que l'habitat individuel oblige à urbaniser beaucoup.
 - **Marc Bazalgette** : L'urbanisation nous confronte à des problématiques qui ne sont pas faciles à résoudre. Par exemple à Peymeinade nous avons besoin d'une route supplémentaire, tout le monde la souhaite mais nous devons la faire passer par des espaces naturels.
 - **François Deletang** : Le problème de ce projet de contournante est que cet aménagement n'a pas été anticipé. Les bouchons entre 7h15 et 9h polluent énormément. Il faut créer du dialogue sur ce projet pour que tout le monde puisse s'exprimer. Il faut savoir que s'il y a le moindre problème sur la seule route existante, par exemple un accident de camion dans le quartier de Sainte Anne, les habitants de Peymeinade et du Tignet, les ambulances, les pompiers sont bloqués.
 - **Françoise Brousteau** : Le problème de l'anticipation s'est aussi vu pour la pénétrante Cannes-Grasse. Sa construction a débuté dans les années 60 et à cause des nouvelles constructions, elle ne sera jamais terminée. La contournante est un besoin pour Peymeinade, ici l'habitat est dispersé et cela ne facilite pas les transports en commun. Ce que l'on appelle le mitage du paysage est une erreur urbanistique. Il suffit de voir la commune de Spéracèdes qui n'a plus beaucoup d'arbres.
 - **Marc Bazalgette** : Pour le développement durable dans la commune nous ancrons les Comités de Quartiers pour s'appuyer sur des groupes ayant déjà l'habitude de participer aux questions de la gestion publique. Nous allons les inviter à participer à notre Agenda 21 qui est une démarche de concertation qui durera 2 ans
- 



Transcription : Michaël Davignon
Correction : Vincent Thomas

Licence Creative Common Nc-By-Sa éCohérence
Reproduction totale ou partielle pour une utilisation non-commerciale autorisée en citant l'auteur et en apposant la même Licence. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>